

Économie picarde

Lettre d'information économique et sociale de la CGT INSEE PICARDIE - Décembre 2020 - Rédac chef : P. Le Scouëzec

Édito

Disparition

Le SRISE, service de statistiques, est une des branches de la DRAAF (direction régionale de l'agriculture), une des rares administrations des Hauts-de-France dont le siège est à Amiens. Il organise la collecte et la valorisation des données statistiques. Son effectif est de 24 personnes réparties entre Amiens et Lille. Mais, depuis 2016, les effectifs d'Amiens diminuent. Sous couvert d'une dernière « réorganisation », il a été décidé de tout localiser à Lille d'ici deux ans, au fil des mutations et départs en retraite. Cet exemple montre que, discrètement, la réforme de F Hollande achève de faire disparaître la Picardie en mettant tous les centres de décision à Lille. C'était prévu, les élus, de gauche et de droite le font !

Le chiffre du mois

342,8 millions d'€. C'est le montant des aides de la PAC (politique agricole commune) versées par l'Union européenne aux agriculteurs picards en 2019. Ce sont surtout des mesures de soutien aux marchés et aux revenus des exploitants agricoles, le reste étant consacré au développement rural. Ces subventions d'exploitation sont élevées. Elles sont, par exemple, supérieures de 29 % au montant des salaires, cotisations sociales comprises, payés par les agriculteurs picards à leurs employés, ou encore, représentent autant que le coût des dépenses totales d'engrais, semences et autres plans utilisés, achetés en 2019 par les paysans de la région. Cela fait des agriculteurs les chefs d'entreprises les plus aidés, bien que leur activité reste intense durant le Covid !

Quartiers prioritaires de la politique de la ville

Les prestations sociales atténuent la pauvreté

L'augmentation de la pauvreté en France souligne l'importance de notre modèle social que E. Macron veut remettre en cause, regrettant que l'on mette un « pognon de dingue » dans les minima sociaux. Pourtant, ces aides freinent le basculement des familles vers la grande pauvreté.

Ainsi, si l'on prend l'ensemble des quartiers prioritaires de la politique de la ville (1) dans le pays, le taux de pauvreté des ménages passe de 61,7 % à 43,5 % en 2017, soit 18,2 points de moins, grâce au versement des prestations sociales (prestations familiales et de logement, minima sociaux).

En Picardie, ces aides ont un impact encore plus fort. Parmi les 44 quartiers « Politique de la ville » de la région, la baisse du taux de pauvreté est supérieure à celle nationale dans 27 d'entre eux. Dans 14, elle dépasse les 20 points, et même 24 points aux Coteaux de Nogent-sur-Oise, à la Neuville de Saint-Quentin et la Salamandre d'Amiens. Les autres principaux bénéficiaires sont les quartiers de Crépy-en-Valois, Liancourt et Méru, ainsi que Saint-Jean à Beauvais, Belle Vue-Belle Visée à Villers-Saint-Paul, Saint-Crépin à Soissons, deux quartiers d'Abbeville (Les Argillières et Soleil levant) et trois d'Amiens (Rollin, Étouvie et Amiens-nord). En revanche, l'impact est plus réduit (inférieur à 16 points) dans ceux de Gare et Verrière à Hirson, Saint-Lucien à Beauvais et Champagne Moulin-Roux à Laon.

Mais les prestations sociales ne sont pas un filet qui protège totalement de la pauvreté. Elles ne font que ralentir le processus sans souvent l'éviter. Ainsi, même une fois les prestations versées, 13 quartiers de la région ont encore une majorité de leurs ménages (personnes vivant dans un même logement) sous le seuil de pauvreté. Deux en comptent même plus de 60 % : Chevreux à Soissons et Champagne Moulin-Roux à Laon. Quatre concentrent entre 55 et 60 % de ménages pauvres : le Quartier de la Résidence à Chauny, Étouvie à Amiens, Presles à Soissons et Soleil levant à Abbeville. Et ce taux est entre 50 % et 55 % dans sept autres quartiers : Vermandois à Saint-Quentin, Montreuil à Laon, Amiens-Nord, Saint-Lucien à Beauvais, Vaucrises à Château-Thierry, Mont Siméon à Noyon et le quartier de l'Artilleur à La Fère.

Dans 8 de ces 13 quartiers, le taux élevé de pauvres malgré les prestations sociales s'explique en partie parce que ce sont des quartiers jeunes, où la part des 15-24 ans dans la population dépasse les 15 %. Or, ceux-ci n'ont droit à aucune aide, en particulier pas le RSA.

(1) pour identifier les quartiers prioritaires, un critère unique est retenu : la part des habitants ayant un revenu inférieur à 60% du revenu médian de référence.

Les faibles revenus des Picards

Ils augmentent moins vite que la moyenne nationale depuis 35 ans

En 2018, le revenu fiscal par habitant, soit l'ensemble des revenus mentionnés sur la déclaration fiscale, des départements picards est inférieur à la moyenne nationale. La différence atteint 6,8 % dans l'Oise, 17,3 % dans la Somme et 20,9 % dans l'Aisne. Cela situe les départements picards respectivement au 34^e, 85^e et 93^e rang de la France métropolitaine.

Ils font aussi partie des 16 départements métropolitains où le revenu, rapporté à la moyenne nationale, a diminué d'au moins 6 points depuis 1984. La baisse est de 9,4 points dans l'Aisne, de 6,3 et 6,0 points dans l'Oise et la Somme. À l'opposé, 40 départements ont vu le revenu augmenter, dont 27 d'au moins 5 points. Ainsi, la Picardie, et notamment l'Aisne, figure parmi les grands perdants de la croissance économique sur la période 1984-2018. Chômage et pauvreté se sont amplifiés provoquant ce décrochage.

Construction : un ralentissement antérieur au Covid

Entre novembre 2019 et octobre 2020, le nombre de permis de construire délivrés a diminué de 12,1 % en Picardie. C'est une évolution similaire au plan national (-12,2%), mais nettement plus défavorable que dans les Hauts-de-France (-1,9%). Les projets de construction de logements sont en net repli sur un an dans l'Aisne (-6,4%) et, surtout, dans la Somme (-27,9%). L'Oise continue à faire figure d'exception avec 13,0 % de logements autorisés en plus au cours des douze derniers mois, grâce aux logements collectifs (+24,6%) et aux lotissements de maisons individuelles (+44,0%). Sur la même période, les mises en chantier restent faibles, avec en Picardie, un recul de 3,7 % sur un an, un peu mieux qu'en Hauts-de-France (-5,0%) et qu'au plan national (-5,2%). C'est en raison des augmentations enregistrées dans l'Aisne (+1,5%) et l'Oise (+4,3%). Mais cette croissance est annulée par le repli observé dans la Somme (-14,5%), notamment pour le collectif (-18,0%).

Par conséquent, juste avant le deuxième confinement, la situation de la construction en Picardie était encore au ralenti, ne permettant toujours pas de combler le déficit d'offre de logements dans la région.

Les Inspé, bonne filière pour être instituteur

En 2019, 250 candidats au concours externe de professeurs des écoles dans le public ont été déclarés admis dans l'académie d'Amiens. Les deux tiers d'entre eux (66,8%) sont issus des instituts nationaux du professorat et de l'éducation (Inspé), les écoles professionnelles pour apprendre progressivement et par l'alternance le métier d'enseignant, qui paraissent donc garantes d'une meilleure préparation. C'est une part supérieure à celle observée au plan national (59,5%). Les autres reçus (30,8%) sont, soit sans emploi, soit exerçaient une autre activité.

Flambée du prix des terres agricoles

En Picardie, les terres agricoles sont parmi les plus chères de France. En 2019, l'hectare (1) se vend 10260 euros en moyenne dans l'Oise, 10150 dans la Somme et 8490 dans l'Aisne, bien au-dessus des 6000 euros observés pour la France métropolitaine. Cela les situe au 9^e, 10^e et 19^e rang des départements français, devancés uniquement par ceux de la région PACA ou par le Nord et le Pas-de-Calais où l'urbanisation et la rareté des terres créent une tension sur les prix de la ressource.

Et alors que les montants de ces terres sont quasiment stables en France depuis 2017, (+0,2%), ils ont augmenté de 15,0 % dans l'Oise, de 7,2 % dans la Somme et ont reculé dans l'Aisne de 3,7 %.

Parmi les 13 grandes zones agricoles de Picardie, c'est dans le Valois-Multien que les prix des terres agricoles sont les plus élevées (12870 euros l'hectare en moyenne). Et même si ce cours est en baisse depuis des années (-8,9 % depuis 2017), ces prix classent la zone au 21^e rang national des quelque 400 zones agricoles du pays. Le Santerre (11130 euros) et le Plateau picard Oise (11120 euros) complètent le podium de la région, et situent ces territoires aux 30^e et 31^e rangs nationaux. Elles ont enregistré depuis 2017 des hausses respectives de 5,8 % et 58,4 %, les prix gagnant 11 % pour la seule année 2019 dans cette dernière zone !

C'est dans le Noyonnais-Soissonnais que les terres sont les moins chères à 7330 euros l'hectare, encore bien au-dessus de la moyenne nationale.

Les prix à location sont aussi élevés. En 2019, les prix les plus forts sont, en moyenne, dans l'Aisne à 6810 euros l'hectare. Mais ceux de la Somme (6480) et l'Oise (6380) sont assez proches. Ces montants les classent, respectivement, aux 7^e, 15^e et 16^e rangs des départements français de métropole. Ces prix des terres à louer augmentent régulièrement au fil des ans : depuis 2017, la hausse est de 3,8% dans l'Aisne, 3,4 % dans l'Oise et 5,2 % dans la Somme, plus vite qu'au plan national (+1,1%).

Le prix de ces terres est souvent tabou en Picardie. D'une part, celles-ci constituent un capital rarement pris en compte dans le niveau de vie des agriculteurs propriétaires, d'autre part, ce sont eux qui imposent des loyers élevés, rendant plus difficile l'installation de jeunes.

(1) Il s'agit d'une moyenne triennale des prix 2017-2019 en euros courants

Forte part de bénéficiaires d'allocations familiales

Les allocations familiales sont données à celles et ceux qui ont au minimum deux enfants de moins de 20 ans à charge.

Le montant de l'aide accordée est fonction des revenus, du nombre d'enfants et de l'âge de ceux-ci.

Compte tenu de la forte fécondité de région, même si elle est en baisse, la Picardie reste une des régions où l'on trouve, proportionnellement, le plus de bénéficiaires de ces allocations familiales. Leur nombre rapporté à celui des ménages (les occupants d'un même logement) dont le chef de famille est âgé de 15 ans et plus, est, fin 2018, de 176 dans l'Aisne, 163 dans la Somme, 200 dans l'Oise, pour une moyenne nationale de 171.

Allocations familiales - taux d'allocataires pour 1 000 ménages

